

TARIFS CCAS 2024

AIDE A DOMICILE ET PORTAGE REPAS

N°SIRET : 263 101 354 000 11

N°AUTORISATION : SAP 263 101 354

AIDE A DOMICILE JANVIER FEVRIER 2024		DE MARS A DECEMBRE 2024
TARIF APA	23.00 €/H	23.60 €/H
TARIF CCAS	23.00 €/H	23.60 €/H
TARIF CAISSES	25.60 €/H	26.30 € /H

PORTAGE REPAS AU 1 ^{er} JANVIER 2024	
	Prix par Repas
1 repas livré	6.88 €
2 repas livrés	6.01 €
Tarif bénéficiaire ASPA	4.39 €

Les bénéficiaires du **Service D'Aide à Domicile** peuvent obtenir une prise en charge de la prestation, selon les revenus, par le Conseil Départemental, les caisses de retraite ou les mutuelles.

Une attestation fiscale annuelle est délivrée par le service, qui permet de bénéficier d'une réduction jusqu'à 50% des frais engagés, dans la limite d'un plafond déterminé par le Ministère des Finances.

Pour tout renseignement, démarches à effectuer ou recours en cas de litige, Contacter le CCAS au **05.62.13.47.28**